

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du C.G.C.T.)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en Mairie (salle Consulaire)
le :

JEUDI 28 FEVRIER 2019 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la précédente séance (24/01/2019)
- Adoption de l'ordre du jour
- Choix du Secrétaire de Séance
- Communications et informations
- Débat d'Orientation Budgétaire 2019 – N°DCM2019-13
- C.C.P.R. : Avenant n°1 à la convention de service commun ADS – N°DCM2019-14
- C.C.P.R. : Elargissement du droit de préemption urbain – N°DCM2019-15
- Personnel : Modification du tableau des effectifs – N°DCM2019-16
- Personnel : Modification des modalités d'application du Compte Epargne Temps – N°DCM2019-17
- Foncier : SCI clos de la Ferme – N°DCM2019-18
- Questions orales
- Question diverses

Affiché le 21 Février 2019

**Le Maire,
Marin GAILLARD**

